

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/24 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/21</i>	

Nombre de membres :
En exercice : 126
Présents : 72
Votants : 84 (Dont 12 pouvoirs)
POUR : 84 (100%)
CONTRE : 00 (0%)
ABSTENTION : 00 (0%)

Le huit avril deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Le Chesne, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.
Date de la convocation : 29/03/2013
M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Vincent GAVART ; Christophe GIOT ; Dominique GUERIN ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Bernard MOREAU ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Erol VAUCHEL.

Représentés : Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME ; Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE ; Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN ; Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. Cl ANCELME ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE ; Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

**OBJET : VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE BUZANCY
POUR 2012 et 2013**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu les statuts de la 2C2A incluant la Commune de BUZANCY comme l'une de ses communes membres,

Vu les statuts de la 2C2A notamment la compétence supplémentaire « Développement, gestion, animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération n°09/077 en date du 8 octobre 2009 acceptant le principe d'attribuer un fonds de concours à la Commune de BUZANCY, à compter du 1^{er} janvier 2010, en vue de participer aux charges de fonctionnement liées à l'exploitation du plan d'eau « La Samaritaine » durant 10 ans, de manière dégressive ;

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

- ACCEPTE le versement, au titre de 2012, d'un fonds de concours à la commune de Buzancy d'un montant de 5 304.57 euros.

- ACCEPTE le versement, au titre de 2013, d'un fonds de concours à la commune de Buzancy d'un montant de 4 641.50 euros.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

